



[Le Web](#)



[Les vidéos](#)

CORRUPTION AU PALAIS DE JUSTICE

Pages 2 à 6 : Curieux, vraiment curieux.

Un curieux déplacement à Paris, depuis la Corse, de l'avocat Olivier Schnerb le samedi 13 juillet 1991, suivi seize jours plus tard, après divers événements, d'un curieux entretien avec M. le bâtonnier le lundi 29 juillet, puis d'un curieux « *rendez-vous APPN* » le mardi 30.

Pages 7 et 8 : on comprend mieux.

Des précisions sur les événements constatés en pages 2 à 6.

Pages 9 à 11 : Sylvie Besztimt et Sylvia Zimmermann.

Page 12 : « attention danger », lien vers une bibliothèque... et post-scriptum.

Dans l'industrie automobile on assiste à des rappels de véhicules, parfois par centaines de milliers, voire beaucoup plus. Le 26 octobre 2016 Toyota a annoncé le rappel de près de six millions de véhicules. Dans d'autres secteurs d'activité on agit de même. Les décisions prises en raison des défauts récents des Galaxy Note 7 de Samsung montrent un bel exemple de mesure de précaution, alors qu'il n'y a eu ni mort ni blessé. Pourquoi continuerait-on dans l'aérien à mentir sur les causes des incidents graves et des accidents et à cacher la vérité sur des défauts de conception, sachant que les conséquences sont des morts inutiles par centaines ?

CURIEUX, VRAIMENT CURIEUX

(pages 2 à 6 du présent PDF)

Après un vote du conseil syndical du Syndicat national des pilotes de ligne un préavis de grève a été déposé pour les 19 et 20 juillet 1991 pour me soutenir et pour une réforme des procédures médicales en raison de ce que mon affaire avait mis au jour s'agissant des textes administratifs abusifs en matière médicale.

En pages 3 à 6 du présent PDF figure une lettre du 5 août 1991 de l'avocat Olivier Schnerb au Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) et ses annexes. Il s'agit de l'affaire « *SNPL/ JAQUET AIR FRANCE* », également indiquée « *SNPL / AIR FRANCE JACQUET* ». Schnerb est l'avocat du SNPL.

On constate, page 3 et page 6 du présent PDF, que c'est Air France qui paye les honoraires de l'avocat du SNPL, ce qui est quand même curieux, d'autant plus que le montant est vraiment impressionnant (« *salé* » a écrit Alain Montamat).

Le bâtonnier, l'APPN

Page 4 du présent PDF on voit que le samedi 13 juillet 1991 « *douze heures* » d'activité sont facturées (de « *9 heures du matin à 21 heures* »). On lit aussi : « *frais afférents à la journée du 13 juillet... billet aller-retour Paris ... Taxi St Florent-Bastia / Bastia-St Florent* ». Schnerb n'avait jamais été en relation avec le SNPL dont les avocats habituels étaient Roland Rappaport et ses associés. Pourquoi faire appel à Schnerb, obligé en outre de se déplacer depuis la Corse ? Pourquoi un tel déplacement un samedi ? Quelle urgence y avait-il ? Cela ne pouvait-il pas attendre ? Bizarre, bizarre...

Toujours en page 4 du présent PDF on peut lire pour la journée du 29 juillet : « *préparation du rendez-vous avec M. le Bâtonnier* » et « *entretien avec M. le Bâtonnier.....2 heures* ». **Que vient faire le bâtonnier dans ce dossier ?**

On peut également lire pour la journée du 30 juillet : « *rendez vous APPN.....3 heures* ». **Que vient faire l'APPN dans ce dossier ?** (l'APPN est une association délivrant des assurances professionnelles gérées par des dirigeants du SNPL et des pilotes membres de la direction d'Air France)

Qui n'a pas compris qu'il s'agit d'une grosse magouille entre les avocats, le bâtonnier, certains dirigeants du SNPL et Air France ? Tout cela **à mon insu** et à l'insu des membres du Bureau Air France du SNPL, qui ont ensuite été mis devant le fait accompli. Ce n'est pas tout.

Une lettre du 4 juin 1992 de Pierre Gille

En pages 7 et 8 du présent PDF figure une lettre de Pierre Gille, précédée de quelques explications. Il est clair que l'argent de la corruption circule au SNPL. Avec la complicité du bâtonnier et des avocats. Qui ne manquent pas de s'en mettre plein les poches.

Au conseil syndical qui a suivi ces événements, début septembre 1991, Pierre Gille a démissionné à l'ouverture des débats, avant même le vote d'une motion pour sa destitution. Des informations utiles concernant tout ce beau monde (avec Paul Quilès, Bernard Attali...) sont livrées en bas de la page 68 et page 69 de mon livre publié en 1994, téléchargeable gratuitement depuis une page Web :

<http://jacno.com/an01.htm>

.I...

S.N.P.L. "ARRIVEE"
 - 9. AOUT 1991
 N° 69322
 Destinataire AF-HM Butcher

6, RUE THENARD, V°
 TÉL. (1) 46 34 72 50

PJ

Centre
 D.15

Syndicat National des Pilotes
 de Ligne Bureau Air France
 Espace Jean Mermoz
 Tour 93
 14-16 rue de Scandicci
 93500 PANTIN

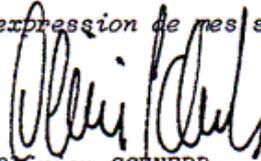
Le 5 août 1991

Messieurs,

Vous voudrez bien trouver ci-joint en règlement de
 mes honoraires dus jusqu'à présent la note que j'ai simultanément
 fait parvenir à l'avocat d'AIR FRANCE.

Je vous en souhaite bonne réception.

Croyez, Messieurs, en l'expression de mes sentiments
 distingués et dévoués.



Olivier SCHNERB
 Avocat à la Cour

PJ

PS : Merci de me faire parvenir revêtue de votre signature
 l'autorisation de prélèvement que vous trouverez ci-joint.

B. AF.	VISA
P. GILLE
J.Ch. REYNAUD <i>L</i>
Y. STEPHAN <i>Y.S.</i>
G. BORDES-PAGES
A. MONTAMAT <i>AM</i>
B. PESTEL
P. VIVIER

Solé.]

.../...

- 2 -

- temps divers de déplacement arrondi à 6 heures

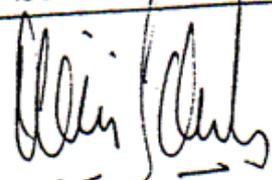
TOTAL 50 heures

50 heures au taux horaire de 2.000F.....100.000,00F H.T.
TVA 18,60% 18.600,00F

Total des frais 2.872,00F HT
TVA 18,60% 534,20F

TOTAL TTC 122.006,20F

G. BOUTIN & C^{ie} SCHEINER
13^e arrondissement 75013
6, rue Tolbiac 75005 PARIS
Tél. (1) 40 34 72.50 - Télec. C 1649



*Syndicat National des Pilotes
de Ligne - Bureau Air France
Espace Jean Mermoz
Tour 93
14-16 rue de Scandicci
93500 PANTIN*

*Me Olivier SCHNERB
Avocat à la Cour*

6 rue Thénard

75005 Paris

le

 *aff SNPL/ JAQUET AIR FRANCE*

Mon Cher Maître,

 *Par la présente je vous autorise à prélever au titre
de votre note d'honoraire du 5 août dernier, la somme de
122.006,20F versée à la CARPA par la Compagnie AIR FRANCE.*

*Croyez, Cher Maître, en l'expression de mes
sentiments distingués.*

ON COMPREND MIEUX

UNE LETTRE QUI CONSTITUE UN AVEU

(pages 7 et 8 du présent PDF)

Le Syndicat national des pilotes de ligne a toujours été peuplé de quelques profiteurs. Ainsi va l'humanité et ce syndicat ne déroge pas. Toutefois, depuis le tout début des années quatre-vingt, il est devenu un véritable panier de crabes. Parmi les dirigeants, très nombreux sont ceux qui ne défendent que leurs petits intérêts personnels, quelques avantages sur leurs collègues, parfois de pure gloriole. Parfois plus. Il est même arrivé que ce soit très important (Jean-Charles Corbet par exemple). Ces syndicalistes se moquent des intérêts de la profession, qu'ils trahissent effrontément à leur seul profit en se contentant de donner le change. Ceux qui luttent contre cette corruption ont le plus grand mal à faire face. Ils ont « tout le monde sur le dos » (administration, direction de la compagnie et syndicalistes félons). Ils subissent parfois des méthodes assez abjectes.

En page suivante figure une lettre de Pierre Gille à Yves Stephan. Gille fut président de la section Air France du SNPL à partir d'octobre 1989, succédant à Christian Roger démis de ses fonctions en cours de mandat à la suite d'un vote du conseil syndical intervenu à l'issue d'un débat sur mon affaire. En février 1990 Gille a été réélu pour un mandat de deux ans.

Au moment du préavis de la grève prévue les 19 et 20 juillet 1991 pour me soutenir et pour demander la révision de textes administratifs abusifs en matière médicale il était en stage aux Etats-Unis. A la demande d'Air France et à l'insu de tous il est rentré en France et il a levé le préavis de grève le samedi 13 juillet, mettant les membres du bureau et le conseil syndical devant le fait accompli.

Au conseil syndical qui a suivi ces événements, début septembre 1991, Pierre Gille a démissionné à l'ouverture des débats, avant même le vote d'une motion pour sa destitution. Des informations utiles concernant tout ce beau monde (avec Paul Quilès, Bernard Attali...) sont livrées en bas de la page 68 et page 69 de mon livre publié en 1994, téléchargeable gratuitement depuis une page Web :

<http://jacno.com/an01.htm>

La lettre en page suivante amène quelques questions. Quel est ce circuit de financement via l'APPN, association délivrant des assurances professionnelles gérée par des dirigeants du SNPL et des pilotes membres de la direction d'Air France ? A quel titre cette « *somme déterminée* » (?) devait-elle être versée ? Quel est son montant ? Air France a-t-elle réellement versé de l'argent ? Si oui, qu'est-il devenu ? Cette filière semble parfaitement rodée. Ce qui induit d'autres questions. Qui en a déjà bénéficié ? Et, finalement, ce circuit ne servirait-il pas à financer quelques dirigeants syndicaux véreux ? (NB : Stephan n'est pas en cause dans ces malversations et il en est de même d'autres membres du bureau, tous victimes, comme l'ensemble de la profession, des méfaits de quelques corrompus).

S'agissant de ces événements de 1991 et 1992, on trouve tous les documents utiles, les articles de presse, les liens vers des émissions de télévision dans un fichier PDF en ligne (20 pages - 1,51 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/greve-pour-me-soutenir-norbert-jacquet-27-avril-2017.pdf>

./...

Cette lettre de Pierre Gille constitue un bel aveu



Pierre GILLE
1 Av. de la LIBERATION
91450 SOISY s/SEINE

TEL: 89 69 04 22

SOISY le 4 JUIN 1992.

Monsieur Yves STEPHAN
Président de la section Air France
SNPL
14 - 16 Rue de Scandicci
93500 PANTIN

Monsieur le Président,

Au terme d'un accord signé le 13 Juillet 1991, par le SNPL, Air France et l'APPN, vous savez que la compagnie nationale s'est engagée à verser une somme déterminée sur le fonds social de notre assurance professionnelle.

J'ai donc sollicité notre avocat pour que cet accord soit honoré par l'ensemble des parties.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président en l'expression de mes meilleurs sentiments.

Pierre GILLE .

B AF.	VISA
Y. STEPHAN
J CH REYNAUD
G BORDES PAGES
L HERSEN
A MONTAMAT
P VIAU
P VIVIER

./...

SYLVIE BESZTIMT ET SYLVIA ZIMMERMANN

(pages 9 à 11 du présent PDF)

Sylvia Zimmermann fut la première juge d'instruction chargée du crash du vol AF447 Rio-Paris survenu dans la nuit du 31 mai au 1er juin 2009. Jusqu'à son départ en retraite en juillet 2014.

En pages 10 et 11 du présent PDF sont reprises des informations disponibles sur le Web, relatives à Sylvie Besztimt ou Sylvie Besztimt-Zimmermann. La magistrate Sylvia Zimmermann est enregistrée au ministère de la Justice sous le nom de Sylvie Besztimt (1) ou parfois Sylvie Besztimt épouse Zimmermann.

Sylvia Zimmermann, magistrate, et Sylvie Besztimt, conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, ne sont-elles qu'une seule et même personne ? Dans cette éventualité, n'y aurait-il pas matière à s'interroger ? Sylvia Zimmermann, ex-avocate, ex-membre du conseil de l'ordre des avocats, a-t-elle cumulé ses fonctions de magistrate au sein du ministère de la Justice avec son activité privée de conseil pour les entreprises ? A-t-elle bénéficié de l'apport de clients dans son activité privée en contrepartie d'éventuels « services » rendus comme magistrate ? Des clients peut-être peu soucieux du montant des facturations du travail effectivement réalisé ?

La juge Zimmermann a par ailleurs toujours exercé des responsabilités à la direction de la LICRA, présidée par Alain Jakubowicz. La LICRA reçoit des subventions de l'Etat. Quand on sait à quel point Zimmermann et Jakubowicz sont impliqués dans l'établissement et l'usage de faux, la subornation de témoin, l'escroquerie...

Les documents figurant dans le présent PDF sont à apprécier en prenant en compte les documents, à la portée de tous, présentés dans un PDF disponible en ligne (27 pages - 2,56 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/les-criminels-de-la-licra-norbert-jacquet-30-avril-2017.pdf>

Une plainte pour subornation de témoin a été déposée. Les documents qui prouvent les actes de subornation sont d'une rare limpidité. Ils figurent dans un PDF (21 pages - 754 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/licra-subornation-de-temoin-norbert-jacquet-27-avril-2017.pdf>

(1) Journal officiel de la République française :

JORF n°0017 du 21 janvier 2014
texte n° 64

Arrêté du 10 janvier 2014 portant radiation des cadres et admission à la retraite (magistrature)

NOR: JUSB1331394A
ELI: Non disponible

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 10 janvier 2014, Mme Sylvie BESZTIMT, vice-présidente chargée de l'instruction au tribunal de grande instance de Paris, atteinte par la limite d'âge le 21 janvier 2012 et autorisée sur sa demande à prolonger son activité, en application des [dispositions de l'article 69 de la loi n° 2003-775 du 21 août 2003](#) portant réforme des retraites, est radiée des cadres de la magistrature le 21 juillet 2014 et admise à faire valoir ses droits à la retraite.

(Lien : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028494357&categorieLien=id>)

/...

Identité	Bilans gratuits	Comptes annuels	Documents Légaux	Actionnaires Filiales	Etablissements secondaires	Achats
Informations générales sur BESZTIMT SYLVIE						
BESZTIMT SYLVIE, Profession libérale, a débuté son activité en février 1990.						
Sylvie ZIMMERMANN est exploitant de la société BESZTIMT SYLVIE. Le siège social de cette entreprise est actuellement situé 91 Avenue Mozart - 75016 Paris 16						
BESZTIMT SYLVIE évolue sur le secteur d'activité : Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion						
Raison sociale	BESZTIMT SYLVIE					
Sigle						
Enseigne						
Dirigeants	1 dirigeant(s)					+ de détails
Adresse	91 AVENUE MOZART 75016 PARIS 16					Voir la carte
Téléphone	 Afficher le téléphone					
Fax						
Forme juridique	Profession libérale					
Date de création	Créée le 05/02/1990					
Capital Social						
SIREN	353 357 379					
SIRET	353 357 379 00026					
Numéro de TVA	 Obtenir le numéro de TVA intracommunautaire					
Code APE / NAF	7022Z / Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion					
Dirigeant - BESZTIMT SYLVIE						
Exploitant	Mme ZIMMERMANN Sylvie					

/...

m
anageo
.fr
Le site de rencontre des entreprises
Chercher une entreprise
🔍
Recherche avancée

🏠
Informez-vous sur une entreprise ▾
Trouvez des clients ▾
Faites vos demandes

Accueil >
Paris >
Conseil Aux Entreprises >
Conseil Affaires Autres Conseils Gestion

BESZTIM ZIMMERMANN SYLVIE

91 AV MOZART
75016 **PARIS 16**

Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion

📞 [Afficher le téléphone](#)

✉
Contacter cette entreprise

👁
🔗
☀

Données cartographiques ©2016

Infos juridiques et financières
Contact
Produits ou services
Infos sectorielle

En bref

Solvabilité

Documents officiels

Bilans g

J...

ATTENTION : DANGER !

DES VIES HUMAINES TRES INUTILEMENT EN DANGER PAR CENTAINES

Tout le monde peut comprendre, sans connaissances techniques ni juridiques, que la **corruption** qui sévit dans l'aérien a pour conséquence des morts inutiles par centaines. Et ce n'est pas fini ! Des centaines de vies humaines sont très inutilement en danger. Tout le monde peut le comprendre à la lecture d'un fichier au format PDF disponible en ligne (15 pages - 612 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/corruption-generale-et-consequences-norbert-jacquet-6-juin-2017.pdf>

BIBLIOTHEQUE

Tous les documents utiles complémentaires sur les éternels mensonges dans les enquêtes relatives aux accidents et incidents graves et sur leurs conséquences figurent dans des dossiers accessibles à partir d'une bibliothèque disponible sur le Web (PDF, moins de 200 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/bibliotheque-norbert-jacquet.pdf>

NOTA BENE CONCERNANT LA BIBLIOTHEQUE

Ce qu'on trouve sur le Web peut disparaître. N'hésitez pas à télécharger / sauvegarder tous les PDF successifs que vous découvrirez (les plus récents sont les plus « fignés » et les plus percutants). De nombreuses vidéos sont également téléchargeables (1). N'hésitez pas à faire circuler tout cela. Vous œuvrerez ainsi, et c'est **le seul objectif poursuivi**, dans l'intérêt des familles de victimes et dans celui de la sécurité aérienne... et aussi, c'est indispensable, pour **protéger ceux qui agissent dans ce sens**. S'il arrive à des membres de votre famille ou à vous-même de prendre l'avion...

(1) Une page Web classique HTM / HTML présente les liens vers les vidéos téléchargeables :

<http://jacno.com/vdo/docu-airbus-crash.htm>

POST-SCRIPTUM

Jean-Michel Hayat, président du tribunal de grande instance de Paris, avait pris des engagements dans un courriel du 10 décembre 2014. Ces engagements sont restés lettre morte. C'est à lire dans un PDF où figure l'échange de courriels (6 pages - 358 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/en-attente-v8-norbert-jacquet-27-avril-2017.pdf>